

Lou Badaou

N° 34 - Bulletin municipal gratuit du Castellet année 2025

La flamme du souvenir



Expo 11-Novembre
Fête de l'Ascension
Fête du pain
Repas des séniors
Salades sauvages



Un champion de France...
... et des champions régionaux

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. Badaou vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Sommaire



- 3 Entre nous
- 4 Bon à savoir
- 6 Projets et réalisations
- 10 Etat civil
- 11 La vie au village
- 22 La vie à l'école
- 24 14-18 dans le Val de Rancure
- 26 L'almanach castellan
- 30 Pluviométrie en 2024

Le Castellet

Rendez-vous sur le site du Castellet
<https://le-castellet.dlva.fr>



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet

Directeur de la publication : Benoit Guoin

Rédaction : Annie Giraud, Catherine Martin-Chave

Photos : A. Giraud, B. Guoin, S. Klutchnikoff

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22

E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Entre nous...

*Chères Castellianes,
Chers Castellians,*

L'année 2024 a vu les Jeux Olympiques de Paris avec des cérémonies grandioses et une belle récolte de médailles, les commémorations des 80 ans de la Libération de la France et des débarquements. En 2024 également, Le Castellet a accueilli la Flamme de La Nation destinée à honorer les soldats tombés durant la Première Guerre mondiale.

Nous vivons une situation politique nationale inédite avec toutes les incertitudes qui en découlent, une poussée des extrêmes et un conflit aux portes de l'Europe, ce qui doit nous faire apprécier la chance de vivre dans un petit village comme le nôtre.

Vous retrouverez dans ce bulletin municipal un récapitulatif des réalisations et des événements de l'année écoulée et des projets envisagés pour 2025.

Avec les membres du Conseil Municipal, le personnel communal et les associations, nous œuvrons pour que notre village reste attrayant et pour que vous puissiez profiter des moments de partage, de convivialité et d'échange. Je vous invite chaleureusement à y participer pour garder l'âme de notre village.

Je vous souhaite de prendre plaisir à lire ce Badaou réalisé par Annie et Catherine.

Bien à vous.

Benoit Guoin



Bon à savoir

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 h 15.
Tél : 04 92 78 74 03

Bibliothèque

Ouverture les lundis
de 16 heures à 18 h.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les mardis et vendredis toute l'année. Les déchets doivent être enfermés dans des sacs et non pas jetés en vrac dans les conteneurs. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri.

Recensement

Les jeunes Français doivent se faire recenser à leur mairie dans les trois mois de leurs 16 ans pour la Journée défense et citoyenneté. Une attestation leur permettra alors de s'inscrire au baccalauréat, permis de conduire, etc.

Bus DLVA

PASS +26 ans : 120 €/an
PASS -26 ans : 90 €/an
PASS scolaire (collège, lycée) : 60 €/an
PASS scolaire (primaire, maternelle) : 50 €/an
PASS mensuel : 20 €
PASS 10 voyages : 10 €

Garderie et cantine

Garderie de 7 h 45 à 18 h.
1 € le matin,
2 € le soir,
45 € (trimestre-1 enfant)
80 € (trimestre-2 enfants)
Cantine :
4,30 € le repas
(Dont 4,10 € à la charge des familles).

Ouverture de la déchetterie

Les mardis de 9 à 12 h.
Les vendredis de 13 à 16 h.
Les premiers samedis du mois de 9 à 12 h.
Vous pouvez aussi faire enlever gratuitement les **encombrants** sur RDV après appel à la DLVA :
04 92 70 22 95
ou à la mairie :
04 92 78 74 03

Aide énergétique

La DLVA vous aide à l'amélioration énergétique des habitations. Un architecte conseil peut vous accompagner sur le plan technique, les aides ou le choix d'entreprises locales labellisées RGE.
Renseignements :
www.renoverdurable.fr

T. A. D.

Transport à la demande
Le Castellet-Oraison
6 h 45 et 12 h 45
Oraison-Le Castellet
12 h 55 et 18 h 50
au kiosque
Tél. 0 800 87 09 42

FÊTE DU PAIN

Dimanche 1^{er} juin 2025
Cuisson et vente de pains,
Marché artisanal
Expo
Buvette, petite restauration

PROGRAMME 2025 DU COMITE DES FÊTES

16 février : loto
1 mars : Carnaval
28 au 30 mai : Fête de L'Ascension
21 juin : Fête de la musique
4 au 6 juillet : Fête votive

Location salle polyvalente NOUVEAU

(pour 80 personnes, tables et chaises comprises) :
Un nouveau tarif à la journée est proposé
Pour les résidents de la commune : 80 euros la journée et 150 euros le week-end
Pour les extérieurs : 150 euros la journée et 280 euros le week-end
Caution : 500 euros
Forfait ménage (à la demande) : 100 euros

Bon à savoir

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Les démarches peuvent se faire par Internet. Mais on peut se faire accompagner gratuitement dans les points d'accueil FRANCE SERVICES.

Certificat d'immatriculation : <https://ants.gouv.fr/>

Certificat de non-gage : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Duplicata de carte grise perdue, volée ou détériorée : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Coût d'une carte grise : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

Solde de points du permis de conduire : <https://ants.gouv.fr/>

Résultat de l'examen du permis de conduire : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

Échange de permis de conduire étrangers : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures>

Permis international : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire>

Carte nationale d'identité et passeport : <https://ants.gouv.fr/>

Achat de timbres fiscaux électroniques : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Suivi du permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire>

Suivi du passeport ou de la CNI : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>

Extrait acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>

Paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices>

FRANCE SERVICES

5 allée Arthur Guoin

04700 Oraison

04 92 77 93 36

oraison@france-services.gouv.fr

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour permet aux collectivités locales d'avoir des ressources financées par les touristes, pour développer l'économie touristique. Elle est collectée par les hébergeurs qui la reversent à DLVAgglo via une plateforme numérique gérée par l'Office de Tourisme Communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, DLVAgglo utilise la solution DéclaLoc accessible sur : duranceluberonverdon.taxesejour.fr et www.declaloc.fr

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

Deux centres de soins non programmés accueillent les patients sans rendez-vous pour une simple consultation médicale, une perfusion, un traumatisme léger ou encore des soins pédiatriques.

Pôle Med - 260, av. Blaise-Pascal - Manosque

Ouvert de 10 h à 21 h sauf le dimanche

Forcamed - 3, ch. De Coste - Forcalquier

Ouvert 7j/7 de 11 h à 21 h.

URBANISME DÉMATÉRIALISÉ

Désormais les demandes d'urbanisme peuvent être déposées sous forme numérique sur le site de DLVAgglo en suivant ce lien :

https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/M_URBA/D_URB

Vous pouvez aussi accéder directement à la téléprocédure de dépôt par ce lien :

<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>

Projets et réalisations

Achat d'un bus électrique

Le SIVU qui gère les écoles du Val de Rancure a fait l'acquisition d'un bus électrique pour un montant de 42 156 € HT subventionné à 70%.

Une borne électrique a été installée devant l'école maternelle. Ce bus conduit par Virginie transporte les élèves entre Le Castellet et Puimichel.



Solidarité avec la population de Mayotte

Face au passage du cyclone Chido qui a dévasté l'île de Mayotte, sensible au drame humain et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle a engendrés, la commune du Castellet a tenu à apporter son soutien et sa solidarité à la population de ce département français. Le conseil municipal a décidé de donner la somme de 1 000 € à la Protection Civile (FNCP).

Participation au projet d'extension de l'hôpital de Manosque

Le conseil municipal a approuvé le principe du versement d'une subvention d'investissement en vue des travaux d'extension du centre hospitalier Louis Rafalli pour accueillir des formations de la filière médicale et paramédicale pour un montant maximum de 2 990 €, considérant l'intérêt de rendre le territoire attractif pour des professionnels de la santé.

Acquisition du Fonds vert

Dans le cadre de la législation en vigueur, le conseil municipal doit prendre des mesures pour sécuriser les habitants et leurs propriétés. Afin de mener à bien ces actions cruciales, il a sollicité le soutien financier de l'Etat au travers du Fonds vert. Les fonds demandés seront utilisés pour le débroussaillage des zones sensibles et stratégiques de la commune, conformément aux normes légales et aux recommandations des autorités compétentes. Il serviront également à la sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques de prévention des incendies et aux comportements à adopter en cas d'urgence. Le montant de la subvention obtenue s'établit à 14 040 € HT représentant 80% du coût global du projet.

Longueur de la voirie communale

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. Une mise à jour des voies communales prenant en compte l'ensemble des modifications a été établie. Le linéaire de voirie représente un total de 18 857 mètres linéaires appartenant à la commune.

Projets et réalisations

Achat d'un terrain pour un lieu d'accueil de la petite enfance

Répondant à un besoin d'augmenter la capacité d'accueil des enfants en bas âge et de soutenir les familles, le conseil municipal a décidé d'acquérir un terrain pour construire un lieu d'accueil pour la petite enfance : une crèche intercommunale ou un relais d'assistantes maternelles. Ce terrain d'une superficie de 1 250 m² est idéalement situé près de l'école maternelle. Cette surface permet de prévoir des espaces extérieurs suffisants pour des aires de jeux et des zones de détente. Il est aussi possible de prévoir un parking pour accéder facilement à la structure.

La crèche intercommunale permettra de mutualiser les ressources et de partager les coûts de fonctionnement entre plusieurs communes. Il est prévu que DLVAgglo construise le bâtiment, les communes en assurant le fonctionnement.

Installation d'un dispositif de vidéo-surveillance

Pour répondre à des administrés qui se sont plaints de dégradations faites à leur véhicules et d'autres actes de vandalisme, le conseil municipal a un projet d'installation d'un dispositif de vidéo-surveillance. L'objectif principal de ce système est de prévenir les actes de malveillance. Il a pour but de dissuader par la présence de caméras. Cette mise en place se fera dans le respect des réglementations en vigueur concernant la protection de la vie privée et des données personnelles. Un partenariat avec un agent « référent sûreté » de la gendarmerie est mis en place. Les demandes de subventions pour ce projet sont en cours.

Etude sur le bassin versant du Rancure

Le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) réalise une étude sur tout le bassin versant du Rancure, de sa source jusqu'à la Durance. C'est le Syndicat Mixte Asse Bléone qui gère l'entretien du torrent depuis quelques années. Le conseil départemental mène une réflexion pour apporter des modifications au gué qui traverse le Rancure sur la route d'Entrevennes.

Garage communal

Après une interruption des travaux, la reconstruction du garage communal est sur le point d'être terminée. Ce projet a permis l'installation de toilettes publiques. Il a été subventionné à hauteur de 108 000 € par l'Etat et de 85 000 € par la Région pour un coût total de 304 000 €. Son inauguration aura lieu prochainement.



DLVAgglo... ... les déchets

Le 13 mai Vincent Allevard vice-président de DLVAgglo entouré de Muriel Croze et d'Olivier Bertho a tenu une réunion d'information sur la nécessaire évolution de la gestion de déchets.

Conformément à ses statuts, DLVAgglo assure la compétence de collecte et de traitement des déchets des ménages ainsi que des déchets assimilés des communes membres. Cette compétence englobe la collecte, le tri, le traitement et la valorisation des déchets .

En 2022, la quantité totale de déchets ménagers assimilés (DMA) est de 853 kg par habitant, dont 362 kg d'ordures ménagères résiduelles, soit 1 kg par jour !

Des contraintes règlementaires imposent une baisse des DMA de 15 % d'ici 2030. L'objectif 2035 est de réduire le stockage à 10 % des DMA .

Pour cela, des actions ont été mises en place depuis 2020 : intervention des ambassadeurs du tri dans les écoles et les accueils de loisir, mise en place de bacs de tri lors des fêtes, application *cliink* pour

inciter à trier le verre, mise à disposition des communes d'un broyeur itinérant, installation de composteurs partagés, vente de composteurs individuels et de lombricomposteurs.

La mise en place de points d'apport volontaire (PAV) augmente de 30 % le tri sélectif puisque tous les flux sont regroupés sur un seul point de collecte. Elle est effective depuis fin juin 2024 au Castellet. En attendant les colonnes définitives, les containers existants ont été regroupés en neuf points. Ils sont complétés par des bacs de tri jaunes et un bac de tri pour le verre.

Les PAV sont les suivants :

1. Rue de la Coussière
2. Rue Germain Allard
3. Le Clôt (existant)
4. Les Itardes (existant)
5. Combe Croix
6. Croisement Entrevennes
7. Garage services techniques (en automne)
8. L'école
9. La déchetterie (existant)



DLVAgglo... ... les transports

Accessible aux adultes et aux scolaires, le **Trans'Agglo** relie toutes les communes de la DLVAgglo. Ouvert à tous, il permet pour 1,5 € au maximum le trajet, de se rendre au travail, d'aller prendre son train ou de faire ses courses. Le transport à la

demande (TAD) permet de rallier une ligne de car allant à Manosque. Le service ne se déclenche que sur réservation auprès des transporteurs la veille avant 17 h ou le vendredi avant 17 h pour le lundi. L'accès au bus scolaire est ouvert à tous.

TAD 125  Je monte Je valide!

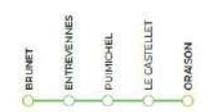
(Horaires variables toute l'année)
BRUNET > ENTREVENNES > PUIMICHEL > LE CASTELLET > ORAISON

ALLER			RETOUR		
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V
BRUNET - COUVENT	06:00	12:05	ORAISON - KIOSQUE	12:55	19:00
ENTREVENNES - BLANCS*	6:05	12:10	LE CASTELLET - ITARDES	12:59	19:04
ENTREVENNES - VILLAGE	06:05	12:05	LE CASTELLET - CARRIÈRE	13:00	19:05
PUIMICHEL - VILLAGE	06:29	12:35	PUIMICHEL - VILLAGE	13:30	19:30
LE CASTELLET - CARRIÈRE	06:39	12:45	ENTREVENNES - VILLAGE	13:25	19:30
LE CASTELLET - ITARDES	06:40	12:46	ENTREVENNES - BLANCS	13:35	19:35
ORAISON - KIOSQUE	06:49	12:50	BRUNET - COUVENT	13:40	19:40

*Départ uniquement à Brunet - Couvent (matin)

TAD - Transport à la demande
N° de réservation : 0 800 870 942
Réservation au plus tard à 27h la veille sous réserve de disponibilité.

REMARQUE : Les tarifs des correspondances de circulation sont soumis de modifications de la part de DLVAgglo en fonction des modifications de la part de nos transporteurs pour la ligne de bus de la région de Manosque.



SCOLAIRE 166  ENTREVENNES - ORAISON

Valable du lundi au vendredi en période scolaire
Au 2 Septembre 2024

NOUVEL ITINÉRAIRE

ALLER	
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V
ENTREVENNES - VILLAGE	7:05
ENTREVENNES - BLANCS	7:15
PUIMICHEL - VILLAGE	7:28
LE CASTELLET - CARRIÈRE	7:38
LE CASTELLET - ITARDES	7:42
ORAISON - KIOSQUE	7:50
ORAISON - CLG. DR J.M.G ITARD	7:55

RETOUR		
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMJV	Mercredi
ORAISON - CLG. DR J.M.G ITARD	16:45	12:10
LE CASTELLET - ITARDES	16:58	12:23
LE CASTELLET - CARRIÈRE	17:00	12:25
ENTREVENNES - VILLAGE	17:30	12:35
ENTREVENNES - BLANCS	17:15	12:40
PUIMICHEL - VILLAGE	17:30	12:55

Tarifs

Ticket unitaire : 1.50 €
 Pass 10 voyages : 10 €
 Pass mensuel : 20 €
 Pass annuel : 120 € (+ 26 ans) 90 € (-26 ans)
 Pass annuel scolaire : 60 € (collège, lycée) 50 € (maternelle, élémentaire)

Le covoiturage

DLVAgglo qui a pour ambition de développer des solutions de mobilités complémentaires, a lancé depuis janvier son propre service public de covoiturage disponible sur l'application mobile **Karos**. Cette application met en relation des conducteurs et des passagers qui réalisent des trajets similaires aux mêmes horaires, en minimisant les détours. Si vous êtes conducteur, vous êtes rémunérés 2 € par trajet de moins de 20 kilomètres (puis

0,10 €/km supplémentaire). Si vous êtes passager, vous ne payez que 0,5 € par trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire)

La différence est entièrement prise en charge automatiquement par DLVAgglo. Les covoitureurs bénéficient d'une prime nationale de covoiturage d'un montant de 100 €.

Service Mobilité 04 92 70 34 00

L'État civil

Conformément à la loi, Lou Badaou ne cite pas les nouveaux habitants, mais leur souhaite la bienvenue et vous prie de bien vouloir excuser d'éventuels oublis dans les listes ci-dessous.



Maé est né le 20 février, le fils de Mathieu Rouvillain et de Chloé Vesseron, le petit-frère de Manon, le petit-fils d'Annie et Patrick Vesseron et de Marie-Noëlle et Patrick Rouvillain.

Sandro est né le 25 août, le fils de Dorian Mosconi et de Morgane, le petit-fils d'Alain et Martine et l'arrière-petit-fils d'Alain et Marie-Christine Mosconi et d'Adolphe Bigotto.

Loan est né le 13 septembre, le fils de Rémi et de Laura, le petit frère de Lino, le petit-fils d'Hélène et de Daniel Buisson et l'arrière-petit-fils d'Andrée Granier.



- 5 février : Louis Armelin, 90 ans, décédé à Oraison, enterré au Castellet
- 7 mai : Stéphane Chuyen, 52 ans
- 27 mai : Kim Vatanen, 51 ans
- 9 juin : Marie-Antoinette Padovano, née Carvin, 94 ans, décédée à Marseille
- 17 juin : Lucette Giraud, née Guigues, 91 ans
- 2 août : Monique Dunaigre, née Beaudun, 83 ans, décédée à Evian enterrée au Castellet

- 13 août : Emilienne Parigi, née Avril, 90 ans, décédée à Manosque
- 24 août : Patrice Giraud, 61 ans
- 7 octobre : Jean Dou, 90 ans
- 31 octobre : Antoine Di-Giovanni, 69 ans
- 21 novembre : Marc Le Tirilly, 85 ans

Nous adressons nos condoléances sincères et attristées aux familles endeuillées.

Hommage aux morts pour la France du Val de Rancure

Souscription

20 €

au lieu de

~~25 €~~

Renseignements
à la mairie



Édité par l'association Castellum

La vie au village

Les vœux du maire

« *Le maire d'une petite commune fait beaucoup de choses, souvent au détriment de sa vie de famille, mais je ne suis pas magicien, ni le Bon Dieu* » a lancé Benoit Gouin lors de la cérémonie des vœux. Entouré de son conseil municipal, en présence de nombreux élus dont le président de la DLVA, Camille Galtier, le maire a fait le bilan de l'année écoulée. Il a adressé ses remerciements aux acteurs de la vie locale. Les invités ont partagé le verre de l'amitié autour d'un délicieux buffet.



Hélicoptère et réseau électrique

Au mois de mars un hélicoptère de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) s'est posé à côté du restaurant le Grand Pré. A son bord trois personnes procédaient à une opération de contrôle des câbles des lignes électriques. Ils utilisent pour cela la technologie LiDAR qui permet d'établir une image très précise en 3D. Il est possible de distinguer les résineux des feuillus et de voir si la zone de balancement des câbles doit être entretenue. L'objectif est de vérifier l'état de fonctionnement optimal du réseau pour garantir l'alimentation électrique 7j/7 et 24h /24.



Les caprices de la météo

Le dimanche 10 mars à midi un orage de grêle s'est abattu sur Le Castellet. Rapidement un tapis blanc a recouvert le sol. Ce jour là l'eau claire du Rancure s'est chargée de boue.



La vie au village

Un carnaval très coloré

Cette année encore le comité des fêtes a invité les enfants et leurs parents à participer au défilé du Carnaval. Dès le début d'après-midi lutins, corsaires et autres princesses se sont rassemblés sur la place du Barri avant de s'élancer dans les rues du village pour quémander quelques friandises aux habitants. Après le procès de Caramentrant, tout ce petit monde a partagé un délicieux goûter.



Reconnaître les salades sauvages

Crépisses, laitérons, pissenlits ou fausse roquette ? Invitée par Castellum, Frédérique Mottel de l'association *Mille et une Feuilles* a expliqué les critères de reconnaissance de ces plantes sauvages dont les jeunes pousses sont consommées « en salade » c'est-à-dire crues et assaisonnées d'une vinaigrette. Une vingtaine de personnes ont participé à cette sortie. Frédérique, qui s'attache à partager son savoir, a répondu à leurs questions et les a mises en garde contre la toxicité de certaines plantes. Enfin elle leur a appris à réaliser un pesto de fausse roquette. Tous ont apprécié cette préparation accompagnée d'une tisane offerte par Frédérique.



Fausse roquette et huile d'olive pour un délicieux pesto sur des toasts.



La vie au village

Festivités de l'Ascension

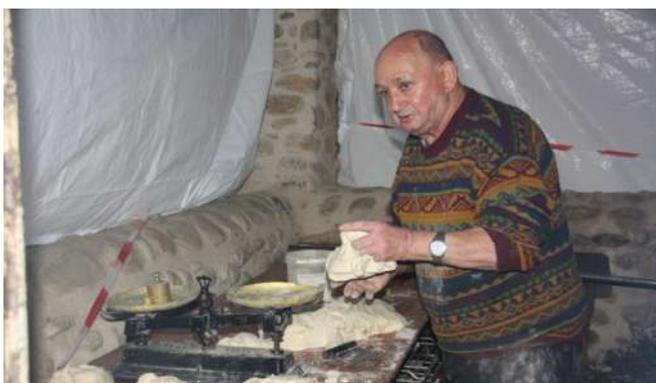
Pour le week-end de l'Ascension, le comité des fêtes, avec à sa tête Brandon Bigotto, a proposé un programme riche et varié. Le 8 mai à 20 h, un loto avec de nombreux lots à gagner a eu lieu dans la salle polyvalente. Le 9 mai, jour de l'Ascension, après le traditionnel apéritif offert, le concours de pétanque a rassemblé 44 équipes. Un karaoké et un *blind test* ont animé la fin de journée. Le lendemain 14 équipes se sont affrontées au jeu provençal, 25 à la pétanque et une soixantaine de convives ont dégusté l'aïoli au Grand Pré. Enfin le 11 mai, petits et grands ont participé, dans une joyeuse ambiance, au tournoi de foot humoristique.



La vie au village

La fête du pain

Un an après la remise en route du four communal, et avec la certitude de son excellent fonctionnement, le comité de fêtes et Castellum ont organisé une fête du pain le 2 juin. Lucien Gaubert, avec l'aide de quelques bénévoles, a pétri 130 kg de farine pour cuire 250 pains, 34 plaques de pizza et fougasses, 60 tortillons et 60 fougassettes. Un marché artisanal s'est tenu sur la place du Barri ainsi qu'une exposition sur les pains du monde et sur l'historique du four. Un atelier *pâte à sel* et des lectures à la bibliothèque étaient proposées aux enfants. Au Grand Pré la paëlla au feu de bois préparée par Agnès et Michel a été appréciée.





La vie au village

Les élections européennes

Le 9 juin, se sont déroulées les élections européennes. De 8 h à 18 h les électeurs se sont succédé au bureau de vote. 38 listes briguaient les 81 sièges français à pourvoir au parlement européen. Sur les 213 inscrits sur la liste électorale, 126 se sont déplacés. Parmi eux, Titouan Jullian, tout juste 18 ans, a déposé son premier bulletin dans l'urne.



Dépouillement des bulletins



« A voté! » : premier vote pour Titouan

La fête de la musique

Le 21 juin *Dansez Passion* a animé la place du Barri sur des rythmes contemporains de modern jazz et de hip hop. Un peu plus tard le groupe *Pop Acousti'k* composé de joyeux musiciens a fait chanter et danser le public avec des reprises de pop, rock et reggae. Les spectateurs ont profité de la buvette et de la petite restauration mises en place par le comité des fêtes. Une belle façon de commencer l'été.



Du rythme avec « Dansez Passion »



Le groupe Pop Acousti'k

Tour des Alpes de Haute-Provence

Course cycliste créée en 1964 par René Barras, ancien maire du Castellet, le Tour des Alpes de Haute-Provence a repris en 2022. Il est organisé par la Roue d'Or Sisteronnaise. Une des trois étapes de cette troisième édition s'est déroulée le 23 juin. Les 137 coureurs, venant des quatre coins de la France, se sont affrontés lors d'un contre-la-montre individuel de 6 km entre Oraison et Le Castellet. Des voitures et des motards ont assuré la sécurité des participants. Une cinquantaine de bénévoles ont été mobilisés. Selon les organisateurs, les meilleurs coureurs ont atteint les 48 km/h.



La vie au village

Visite du président de l'agglo

« Etre au plus proche des communes et à l'écoute des élus ». Camille Galtier, président de DLVagglo, accompagné par Jean-Claude Castel, 2^e vice-président, et par Dominique Bertin, directeur des services techniques, a rencontré le maire pour évoquer les projets de la municipalité. Des questions plus générales, comme le problème du fonctionnement des urgences de l'hôpital de Manosque ont été abordées.



La fête votive



Comme le veut la tradition, la fête votive s'est tenue début juillet. Les festivités ont débuté le vendredi soir avec le loto en plein air. Le samedi, les parties de pétanque se sont déroulées dans les rues du village. La météo peu favorable a contraint le comité des fêtes à servir l'apéritif dans l'espace qui abrite le four. Mais la pluie a cessé pour le bon déroulement du repas dansant. Au menu une délicieuse paëlla appréciée par tous.



Les Estivales



La 14^e édition des *Estivales* a proposé un concert chansigné avec le groupe Faustrol. Les musiciens sont entourés de chansigneuses, soit des traductrices en langue des signes qui non seulement traduisent les paroles mais dansent aussi sur scène, leurs mains allant au rythme de la musique. Cette édition était la dernière gérée par DLVAgglo, une partie des compétences culturelles revenant aux communes au 1^{er} janvier 2025.

La vie au village

Commémoration du 11-Novembre

Cette année la cérémonie de commémoration a revêtu un caractère particulier. En effet, la commune a accueilli la *Flamme de la Nation*. Cette flamme prise sous l'Arc de Triomphe a été transportée par les membres du *Relais sacré* avant d'arriver à Digne-les-Bains le 3 octobre. Le 10 novembre, 104 ans après la désignation du soldat inconnu, la flamme a été recueillie par le maire, accompagné d'Alexandre et de Simon, pour être déposée solennellement sur le monument aux morts du Castellet. Les enfants ont largement participé à cette cérémonie. Après les discours et les dépôts de gerbes, le maire a fait respecter une minute de silence. Castellum a rendu hommage aux soldats du Val de Rancure morts pour la France en organisant une exposition où ont été présentés uniformes, courriers, photos et médailles.



Le 10 novembre la flamme est recueillie à Digne-les-Bains



Le cortège s'est formé pour se rendre au monument aux morts



Dépôt solennel de la flamme sur la stèle par le maire



Les enfants ont largement participé à ce devoir de mémoire



Uniformes présentés pour l'hommage aux soldats du Val de Rancure



Les soldats et leur artisanat d'art dans les tranchées

La vie au village

Le repas des séniors

Samedi 7 décembre, le traditionnel repas des anciens s'est tenu au restaurant le Grand Pré. Agnès et Michel avaient mis les petits plats dans les grands avec en hors d'œuvre une crème brûlée au foie gras suivie, au choix, d'un confit de canard sur lit de choucroute ou d'une blanquette de saumon et lotte au safran. Une omelette norvégienne à la crème de marron terminait ce délicieux repas de fête. Le maire a accueilli les invités qui ont profité de ce moment de partage dans une ambiance conviviale. La mairie a pensé aux séniors qui n'ont pas pu participer au repas. Ils ont reçu un colis gourmand.



Visites du sénateur et de la sous-préfète

Le sénateur Jean-Yves Roux est venu à la rencontre de l'équipe municipale. L'élaboration du PPR (Plan de Prévention des Risques) et du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été évoquée. Il est revenu aussi sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui consiste à «renaturaliser» un espace pour chaque espace artificialisé. Le maire a fait part des lourdeurs administratives pour les demandes d'intervention dans les cours d'eau, même quand les travaux sont urgents. Le sénateur a affirmé que la gestion des cours d'eau doit être simplifiée et que l'État doit mieux accompagner les collectivités et être plus pédagogique.

La sous-préfète Marie-Paule Demigel est également venue au Castellet. Après une discussion avec les élus, elle a visité le village en leur compagnie. Elle a ainsi découvert les réalisations de la municipalité ainsi que les futurs projets.

La vie au village

Succès aux examens



Thibault Duclos, Nathan Sauvat, Anthéa Jullian et Ludivine Zwojczyk : Brevet des collèges

Thomas Bassuel : BTS science technologie alimentation

Titouan Jullian : Bac pro mécanique

Maxime Méchin : Bac général

Carla Reboul : BTS communication

Andréa Reboul : Bac communication

Lou Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuels oublis bien involontaires.

Champion de France



Baptiste Méchin, tout juste 20 ans, pratique plusieurs sports, mais il y en a un où il excelle, c'est la boxe française, qu'on appelle aussi *savate*. Longtemps licencié du club Univers Savate d'Oraison, il est aujourd'hui inscrit au club Planète Borg à Marseille où il poursuit ses études. Baptiste a remporté en 2024 le titre de champion de France de boxe française catégorie combat 2^e série (-80 kg) après avoir été champion de France espoir en 2023. Bravo à ce jeune sportif.

Castellet Vélo Passion

Le club Castellet Vélo Passion compte une vingtaine de licenciés dont 15 compétiteurs qui s'entraînent avec détermination pour atteindre leurs objectifs. Toutes les disciplines du cyclisme sont abordées dans le club. Sur route, Enio Mazzaro a remporté le championnat régional et, sur piste, il est devenu vice-champion régional. Evan Nervi s'est qualifié pour le TFJV (Trophée Français des Jeunes Vététistes) et Angéline Nervi a gagné le TRJV (Trophée Régional des Jeunes Vététistes) qui comprend un ensemble de trois disciplines (cross country, descente et trial). Toujours en VTT, Arthur Boyer, Angéline Nervi, Théo Guillermin, Elie Mazzaro et Evan Nervi sont devenus champions départementaux. Les entraînements ont lieu les mercredis et samedis. Renseignements : 04 92 79 81 91



*Une pluie de médailles !
Bravo à tous ces jeunes sportifs*



La vie au village

La bibliothèque

Mireille et Catherine vous accueillent tous les lundis de 16h à 18h à la bibliothèque. L'abonnement est gratuit pour tous et permet d'emprunter jusqu'à 25 documents pour une période de 30 jours dans les 21 médiathèques du réseau, de réserver des documents et d'utiliser les ressources numériques sur www.mediatheques.dlva.fr. Un service d'acheminement fait voyager les documents entre les médiathèques pour permettre les emprunts et les retours dans l'une ou l'autre, quel que soit le lieu d'inscription.



Dans le fonds régional adulte, vous trouverez des ouvrages sur le village et la région. Les livres jeunesse et adultes sont renouvelés régulièrement.

Dans le cadre des animations proposées par la Médiathèque Départementale, les élèves de l'école maternelle ont écouté avec beaucoup d'attention les « Contes au long cours » de David HESSE. Les trois histoires racontées et rythmées par des percussions - L'anniversaire de Mamie Simone, Lili et ses amis de la forêt, Diaboundao petite fille d'Afrique - les ont captivés et ils ont participé avec entrain aux récits des contes choisis.



Les « contes au long cours » de David Hesse ont captivé les petits

Charline prothésiste onguulaire

Charline Machu a aménagé à son domicile un espace dédié à l'embellissement des ongles. Elle a suivi une formation de prothésiste onguulaire et de manucure russe. Passionnée par le nail art mais soucieuse du respect de l'ongle, elle utilise des produits conformes aux normes européennes. Charline réalise le maquillage et le réhaussement des cils. <https://www.instagram.com/charline.v.nails>
06 78 92 73 88



La vie à l'école

Le Castellet

Laure Corvaisier est l'enseignante.

L'effectif est de quatorze élèves : huit en petite section, trois en moyenne section et trois en grande section.

Karine Gouin et Marie-Pierre Franchet assurent la cantine et la garderie.

Entrevennes

L'enseignante est Floriane Mariaud.

Dix élèves sont accueillis dont deux CM1 et huit CM2. Dominique Imbert et Ludivine Blanc prennent les enfants en charge à la cantine et à la garderie.

Puimichel

L'enseignante est Chrystelle Supper.

Elle accueille quatorze élèves répartis de la façon suivante : six CP, et huit CE1.

Virginie Plauchud et Mariia Kunytska assurent la cantine et la garderie.

Carnaval

Le 21 mars les trois écoles se sont retrouvées au Castellet pour fêter Carnaval. Le thème retenu était celui du printemps. Un cortège coloré composé de papillons, d'abeilles et de fleurs a parcouru les rues du village. Les parents des enfants étaient ravis de pouvoir profiter de la fête. Enfin les élèves ont chanté et dansé sur le terrain de boules pour terminer ce bel après-midi.

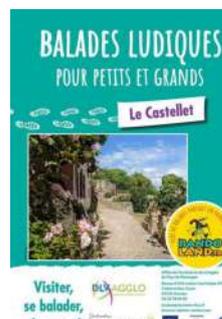


A la découverte de l'histoire

Le 31 mai les élèves de l'école maternelle ont découvert le patrimoine du Castellet. Le matin ils ont été accueillis par Lucien Gaubert au four à pain. Le boulanger les a fait participer à la fabrication du pain. Les enfants ont dégusté les fougassettes et les pizzas cuites dans le four. L'après-midi Audrey Meyer, de DLVAgglo, est venue présenter le circuit Randoland du Castellet. Elle a invité les petits à aller collecter des indices sur des éléments du patrimoine historique dans le village. En allant de l'aire de battage jusqu'au jardin de Clément, les enfants ont répondu à des questions afin de résoudre une enquête ludique avec l'inspecteur Rando.



22 - Lou Badaou



La vie à l'école

Sport, musique, rencontres

Les élèves des écoles d'Entrevennes et de Puimichel sont allés prendre des cours de natation, certains ont passé le test « savoir nager » et l'ont réussi lors de la dernière séance. Ce test est national et correspond aux compétences attendues en fin de cycle 3. Les élèves de CM1 et CM2 ont suivi le cycle « savoir rouler à vélo ». Deux moniteurs VTT les ont encadrés sur un parcours avec signalétique avec MAIF Prévention à Oraison.

Le projet « cuivre à l'école » se poursuit. Les professeurs de musique Marc et Olivier ont enseigné aux élèves la pratique d'un instrument à vent (tuba, trombone et trompette) par le biais de DLVAgglomération. Le 11 juin les élèves d'Entrevennes ont présenté un spectacle commun avec l'école de Puimoisson et le quintet de cuivre du Var. Les professeurs ont également accompagné les enfants lors du spectacle de fin d'année.

Dans le cadre des échanges inter-générationnels mis en place entre les écoles du Val de Rancure et L'EHPAD, les élèves ont partagé un repas avec les résidents des Tilleuls. Les plus petits ont participé à une animation autour des animaux.

Lors de l'exposition hommage aux soldats du Val de Rancure morts pour la France, l'association Castellum a invité les élèves de CM1 et CM2 à venir rencontrer deux passionnés. Marcel leur a présenté les costumes et les objets du quotidien des soldats dans les tranchées. Serge a donné des explications sur l'histoire de la photographie.



Repas aux Tilleuls



Spectacle de juin à Entrevennes



Exposition sur la guerre de 14-18



Spectacle de Noël au Castellet

La guerre de 14-18 ...

Le 2 août 1914 les affiches de la mobilisation sont placardées partout en France et les hommes doivent partir. À Puimichel, Félix Garcin embrasse Louise : ils se sont mariés au mois de février et leur premier enfant doit naître dans quelques mois. À Entrevennes, aux Ajoncs, Abdon Tardieu, tout juste 20 ans, rentre les sacs de blé avec son père Dieudonné. Au Castellet Joseph Barlatier joue encore quelques minutes avec son petit Sylvain qui vient de fêter ses six ans.

Félix, Abdon et Joseph ne reviendront jamais dans le Val de Rancure, ils vont mourir dès les premières semaines du conflit. Pour les trois villages, ce sont au total onze soldats qui disparaissent en 1914. Les années suivantes seront aussi terribles. On déplore à la fin de la guerre soixante neuf « Morts pour La France », soixante-neuf destins brisés...

Sans compter ceux qui reviennent vivants, mais qui porteront dans leur chair et dans leur âme des blessures ineffaçables. Et des mères, et des épouses, et des enfants meurtris pour la vie.



Entrevennes compte 279 habitants (recensement de 1911). Sur ce total, 93 personnes habitent le village et 186 dans les hameaux et les fermes.

Ici aussi la majorité des familles vivent du travail de la terre.

78 habitants ont entre 1 et 19 ans ,

77 ont entre 20 et 39 ans (soit 57% de la population), 67 ont entre 40 et 59 ans, 52 ont plus de 60 ans.



Le Castellet compte 198 habitants (recensement de 1911) et l'agriculture est la principale activité avec 51 personnes qui exploitent la terre ou le bétail.

72 habitants ont entre 1 et 19 ans,

46 ont entre 20 et 39 ans (soit 61% de la population)

47 ont entre 40 et 59 et 29 ont plus de 60 ans.



Puimichel compte une population de 371 habitants lors du recensement de 1911. Les détails en ont été perdus. Nous avons donc repris les chiffres du recensement de 1906 où l'on retrouve 115 agriculteurs ou bergers.

116 habitants ont entre 1 à 19 ans, 102 ont entre 20 à 39 ans (soit 58 % de la population), 99 ont entre 40 à 59 ans et 69 ont plus de 60 ans.

...dans le Val de Rancure

Répartition des soldats tués par année et par village						
	1914	1915	1916	1917	1918	Total par village
Le Castellet	2	2	3	1	2	10
Entrevennes	6	12	6	4	3	31
Puimichel	3	11	4	2	8	28
Total par année	11	25	13	7	13	69

Juste avant la Première Guerre mondiale, nos trois villages du Val de Rancure réunissaient 848 habitants. Au total, 298 hommes sont partis à la guerre. Parmi eux 229 sont revenus vivants. Mais 69 soldats du Val de Rancure sont tombés sur le champ de bataille. Leurs noms sont inscrits sur les monuments aux morts.

Les monuments aux morts des trois villages du Val de Rancure sont très semblables dans leur style et dans leur esprit : simples obélisques de pierre sur un fût, tout juste décorés des palmes (symbole du martyr) jaillissant d'une couronne (symbole de la victoire) et d'une croix de guerre, hommage aux combattants. Les inscriptions sont très sobres avec mention des morts pour la France et la liste des noms des soldats sacrifiés. Ces monuments, par leur simplicité, étaient les moins coûteux. Ils permettaient donc à de petites communes désargentées de rendre l'hommage dû à leurs enfants qui avaient payé de leur vie le prix de la liberté. Seules les communes plus grandes et plus riches ont pu élever des monuments parfois grandioses, avec de riches décorations, des bas-reliefs ou des statues en bronze.



Entrevennes



Le Castellet



Puimichel

Le monument aux morts du Castellet date de 1922. Financé par une souscription auprès des habitants, il a été construit par M. Chappon, tailleur de pierres à Oraison. Il a été édifié sur un terrain offert à la commune par Théophile Reboul, né le 14 décembre 1875. Après son service militaire en 1896, celui-ci a été rappelé à 39 ans. Gazé, blessé aux yeux en 1915, il meurt le 22 mai 1946.

Ces recherches ont été faites par l'association Castellum qui avait réalisé une exposition hommage aux soldats morts pour la France à l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18. Elles sont à retrouver dans l'ouvrage de Philippe Ligonesche « A nos morts de la Grande guerre » édité par Castellum.

Almanach castellian

Tourtons des Alpes



Ingrédients :

750 g de pommes de terre
300 g de farine
50 g de beurre fondu
3 c. à s. d'huile d'olive
3 œufs
50 g de tome des Alpes fraîche
100 g de blanc de poireau
25 g d'oignons
Sel et poivre

Préparation :

Pétrir la farine avec les œufs, l'huile, le beurre et le sel. Vous devez obtenir une pâte ni trop molle (sinon ajouter de la farine) ni trop dure (sinon ajouter de l'eau). Laisser reposer la pâte en boule quelques heures.

Faire ensuite blondir à feu doux les poireaux et les oignons dans le beurre. Réserver.

Écraser les pommes de terre en purée, saler, poivrer. Assaisonner avec un peu d'huile d'olive.

Ajouter les blancs de poireaux et les oignons, puis émietter par dessus la tome fraîche et pétrir pour faire une farce homogène.

Étaler finement au rouleau la pâte que vous aviez réservée et découper des carrés de 6 ou 7 cm de côté. Disposer de la farce sur la moitié des carrés puis les couvrir avec un autre carré de pâte. Souder les bords en les humectant.

Faire rissoler des deux côtés à grande friture. L'huile ne doit pas être trop chaude.

Servir chaud.

Quel est le comble...

- *Quel est le comble d'un cuisinier ?*
– C'est d'être un pique-assiette.
- *Quel est le comble d'un juge ?*
– C'est de manger un avocat.
- *Quel est le comble d'un éléphant ?*
– C'est d'être ministre de la Défense.
- *Quel est le comble d'un joueur de pétanque ?*
– C'est de perdre la boule.
- *Quel est le comble d'un Égyptien ?*
– C'est d'avoir un papi russe.
- *Quel est le comble d'une citrouille ?*
– C'est d'aller où ses potes iront.
- *Quel est le comble d'un chien ?*
– C'est de donner sa langue au chat.
- *Quel est le comble d'un peintre ?*
– C'est de se mélanger les pinceaux.

Expressions

Quelques expressions bien françaises impossibles à traduire mot à mot dans une autre langue :

- *En voir de toutes les couleurs.*
- *Montrer patte blanche.*
- *Faire sa traversée du désert.*
- *Pisser dans un violon.*
- *Pas besoin de sortir de Saint-Cyr.*

Calendrier scolaire

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Basançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Crétail, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2024		
Retour scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2025 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025	Fin des cours : samedi 8 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025	Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 19 avril 2025 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025	Fin des cours : samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025	Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2025		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutent le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.

Almanach castellian

Humour



Sagesse populaire

Les vieux dictons avaient souvent trait à la vie courante avec une sagesse populaire édictant des vérités.

- « Qui couche avec les chiens, se lève avec les puces ».
- « Comme on fait son lit, on se couche ».
- « L'arbre tombe toujours du côté où il penche ».
- « Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes ».
- « À mauvais ouvrier, point de bons outils ».
- « Les méchants portent leur enfer en eux ».

Expressions d'ici

Être mouligas.

Être fatigué, molasson.

Être à l'agachon.

Surveiller discrètement.

Être ensuqué.

Être lent à comprendre.

Filer une rouste à quelqu'un.

Donner une fessée à quelqu'un.

Ce minot est un vrai boucan.

Cet enfant est extrêmement turbulent.

Ce mec est un choucatoun.

Cet homme est un ivrogne.

Canard à l'orange



Ingrédients :

- 1 magret de canard
- 2 oranges
- 2 c. à s. de miel
- 2 c. à s. de vinaigre de cidre
- Sel et poivre

Préparation :

Entailler la peau du magret avec un couteau.

Faire chauffer la poêle à feu vif, quand elle est très chaude, poser le magret côté peau, saler poivrer et laisser cuire 15 minutes avec un couvercle pour éviter les projections brûlantes.

Dans un bol, presser une orange et mélanger le jus au miel et au vinaigre.

Saler et poivrer cette sauce.

Sur une planche à découper, prélever les suprêmes de l'orange avec un couteau bien aiguisé, en procédant comme pour un pamplemousse, et les réserver.

Retourner le magret, laisser cuire encore 5 minutes (toujours à couvert), puis le réserver.

Dégeler la poêle dans laquelle a cuit le magret en ajoutant la sauce et la laisser réduire afin qu'elle devienne sirupeuse.

Remettre le magret ainsi que les suprêmes au dernier moment.

Servir avec des pommes de terre rissolées ou du riz.

Almanach castellian

Blagues

Comment appelle-t-on une chauve-souris avec une perruque ?

Une souris.

Savez-vous pourquoi le père Noël rit tout le temps ?

Parce que ce n'est pas lui qui paye les cadeaux !

Pourquoi les canards sont-ils toujours à l'heure ?

Parce qu'ils sont dans l'étang.

Qu'est ce qui n'est pas un steak ?

Une pastèque.

Deux œufs discutent :

– Pourquoi t'es vert et poilu ?

– Parce que j'suis un kiwi !

Pourquoi un chasseur emmène-t-il son fusil aux toilettes ?

Pour tirer la chasse.

Quelle est la différence entre une femme et un dobermann ?

Le prix du collier.

Quel est le coquillage le moins lourd ?

La palourde !

Quel métier aimerais-tu faire, Toto ?

– Père Noël, comme ça, je ne travaillerais qu'une fois par an.

À la boulangerie

Le boulanger :

« Aujourd'hui, le deuxième pain au chocolat est offert ! »

Le client :

« Donnez-moi juste le deuxième ».

Quel est le poisson le mieux coiffé ?

La raie.

Pourquoi est-ce que les vêtements sont toujours fatigués quand ils sortent de la machine ?

Parce qu'ils sont lessivés.

Quiz des Basses-Alpes

1 - Quelle est la hauteur du mont Cousson ?

A 1228 mètres

B 1516 mètres

C 1632 mètres

2 - Combien d'habitants compte Sisteron ?

A 7700

B 8100

C 8500

3 - Combien d'anges musiciens couronnent Notre-Dame de Provence à Forcalquier ?

A Huit

B Dix

C Douze

4 - À quel préfet romain doit-on la *Pierre écrite* de Saint-Geniez, près de Sisteron ?

A Aurelius

B Commodus

C Dardanus

5 - Quel auteur bas-alpin a écrit *Le Grand troupeau* ?

A Paul Arène

B Jean Giono

C Pierre Magnan

6 - Où est né le mathématicien-astronome Gassendi ?

A Digne-les-Bains

B Thoard

C Champtercier

7 - Quel musée se trouve à Quinson ?

A Musée d'art religieux

B Musée de la monnaie

C Musée de la Préhistoire

8 - Quel poète-résistant a installé son QG à Céreste ?

A René Char

B Louis Aragon

C Tristan Tzara

9 - Les sédiments des clues de Barles ont dévoilé :

A Un séquoia fossilisé

B Un ichtyosaure

C Un habitat néandertalien

10 - Quand a été terminé le barrage de Serre-Ponçon ?

A En 1951

B En 1959

C En 1964

.....
Réponses du Quiz :
Question 1=B/question 2=A/question 3=A/question 4=C/question 5=B/
question 6=C/question 7=C/question 8=A/question 9=B/question 10=B

Almanach castellian

Énigmes

- A – Qu'est-ce qui est à toi, mais que les autres utilisent bien plus souvent que toi ?
 B – Quelle différence y a-t-il entre un marteau, un pull et une semaine ?
 C – Je suis partout, mais on ne peut jamais m'atteindre. Qui suis-je ?
 D – Je me mouille en séchant. Qui suis-je ?

solutions :
 A : ton prénom - B : le marteau a un manche, le pull deux manches et la semaine diminue - C : l'horizon - D : la serviette

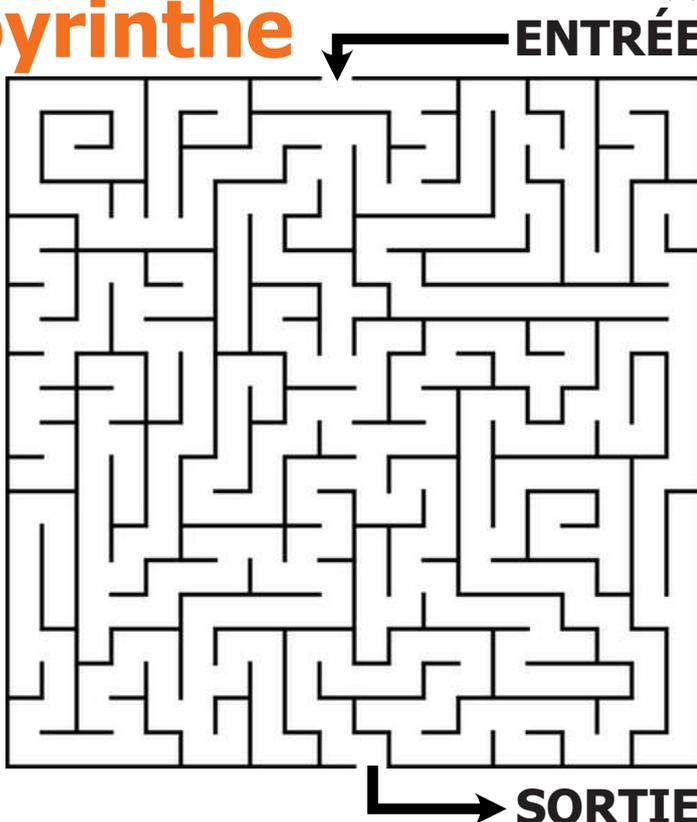
Mots en tranches

Trouvez 8 noms de villes, villages ou lieux des Alpes de Haute-Provence.

TEL	UST	SIS	ERT
AG	OS	LANE	IERS
REV	FOR	ON	MAN
IG	TE	MO	NAC
UIER	QUE	CAS	PIER
SAL	RON	SAL	CALQ

solutions :
 SALAGON - SALIGNAC - SISTRON - CASTELLANE - FORCALGUEIR - MANOSQUE - MOUSTIERS - PIERREVERT

Labyrinthe



Questions

I – Qui est l'inséparable compagnon de Titi ?

- A – Toto
 B – Grosminet
 C – Tom

II – En quelle année, la V^e République est-elle entrée en vigueur en France ?

- A – 1905
 B – 1958
 C – 1962

III – Quelle était la hauteur initiale de la tour Eiffel ?

- A – 312 mètres
 B – 320 mètres
 C – 330 mètres

IV – Quelle est la longueur de la tapisserie de Bayeux ?

- A – 12,86 mètres
 B – 36,43 mètres
 C – 68,38 mètres

V – Quel peintre a réalisé Les Demoiselles d'Avignon ?

- A – Dali
 B – Picasso
 C – Cézanne

VI – Quelle est la longueur approximative de la Mer de Glace ?

- A – 7 kilomètres
 B – 11 kilomètres
 C – 16 kilomètres

VII – Quel roi de France est sacré à Reims en 1429 ?

- A – Charles VII
 B – Louis XI
 C – François I^{er}

VIII – Quel est le plus haut sommet des Pyrénées ?

- A – Pic du Midi
 B – Pic du Canigou
 C – Pic d'Aneto

Réponses :
 I = B - II = B - III = A - IV = C - V = B - VI = B - VII = A - VIII = C (3404 mètres)

La pluie au Castellet en 2024

Chiffres fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 19 postes du département. Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif)
Tél. 08 92 68 08 08 (0,34 € la min) – Internet : www.meteo.fr



2024	Hauteur d'eau (mm)	Nombre jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
<i>Ces relevés quotidiens sont établis dans le cadre de Météo-France.</i>			
Janvier	42.7	6	17.3
Février	78.3	5	21.8
Mars	150.3	10	44.0
Avril	19.4	4	7.4
Mai	112.2	12	29.9
Juin	64.1	8	32.7
Juillet	24.7	3	22.7
Août	5.8	2	2.6
Septembre	200.3	8	54.5
Octobre	164.3	14	52.7
Novembre	57.3	8	15.1
Décembre	14.0	3	4.8

Précipitations 2024 : 933 mm
Jours de pluie : 83
22 septembre, jour le plus pluvieux de l'année : 54.5 mm

Températures

Jour le plus froid :
22 janvier (-5.7°C)
Jour le plus chaud :
1^{er} août (37.7 °C)
Pas de neige, mais une forte chute de grêle le 10 mars

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1993 : 679 mm
1962 : 686 mm	1994 : 908 mm
1963 : 973 mm	1995 : 919 mm
1964 : 565 mm	1996 : 975 mm
1965 : 528 mm	1997 : 498 mm
1966 : 630 mm	1998 : 575 mm
1967 : 394 mm	1999 : 663 mm
1968 : 811 mm	2000 : 817 mm
1969 : 538 mm	2001 : 630 mm
1970 : 568 mm	2002 : 858 mm
1971 : 548 mm	2003 : 667 mm
1972 : 889 mm	2004 : 451 mm
1973 : 605 mm	2005 : 543 mm
1974 : 703 mm	2006 : 558 mm
1975 : 687 mm	2007 : 406 mm
1976 : 754 mm	2008 : 807 mm
1977 : 879 mm	2009 : 645 mm
1978 : 575 mm	2010 : 858 mm
1979 : 789 mm	2011 : 773 mm
1980 : 578 mm	2012 : 741 mm
1981 : 648 mm	2013 : 775 mm
1982 : 496 mm	2014 : 887 mm
1983 : 707 mm	2015 : 558 mm
1984 : 654 mm	2016 : 682 mm
1985 : 660 mm	2017 : 415 mm
1986 : 589 mm	2018 : 1058 mm
1987 : 982 mm	2019 : 919 mm
1988 : 627 mm	2020 : 624 mm
1989 : 409 mm	2021 : 744 mm
1990 : 696 mm	2022 : 464 mm
1991 : 619 mm	2023 : 677 mm
1992 : 860 mm	2024 : 933 mm

Moyenne des précipitations entre 1991 et 2020 - moyenne annuelle : 716,2 mm

JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
46.1	38.8	47.6	68.1	67.6	50.1	31.8	44.8	79.8	87.1	97.8	56.6

Une année pluvieuse

Depuis 1961, seules quatre années ont été plus pluvieuses que 2024. Les précipitations ont été très brutales avec plus de 20 mm enregistrés en moins d'une heure en septembre. Côté températures, le nombre de jours de gelée (T° mini < 0°C) est de 63 contre 60 jours de forte chaleur (T° maxi > 30°C).